



## (A)ménager notre santé, soigner l'environnement !

L'approche *One Health*, ou "Une seule santé", inscrite dans le 4<sup>e</sup> Plan régional santé environnement de Bourgogne-Franche-Comté, repose sur un principe fondamental : la santé des êtres humains, des animaux (domestiques et sauvages), des plantes et des écosystèmes forme un tout indissociable et interdépendant. Cette vision globale rappelle que la santé humaine dépend directement de l'état de l'environnement, de la biodiversité et des milieux de vie.

Cette approche mobilise de multiples secteurs et disciplines avec l'ambition de travailler ensemble afin d'améliorer le bien-être et de lutter contre les menaces pour la santé et les écosystèmes liées notamment au changement climatique. Le Plan National Adaptation au changement climatique (PNACC3) intègre d'ailleurs cet enjeu à travers une mesure dédiée au déploiement de l'approche "Une seule santé" et à la prévention des risques sanitaires liés au changement climatique.

Cette orientation transversale se traduit notamment dans les politiques publiques,

par l'urbanisme durable favorable à la santé. Quelques exemples d'actions inspirées par cette approche :

- Développer et faciliter l'accès à une alimentation saine et locale, aux espaces verts et de rencontre, permet d'améliorer la santé des habitants.
- Promouvoir les mobilités actives (vélo, marche) contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre, donc à préserver l'environnement et apporte des bienfaits directement sur la santé (réduction des risques cardiovasculaires, des maladies chroniques et de l'isolement).

« On ne peut pas agir sur la santé humaine sans tenir compte de notre environnement, de la biodiversité, et des interactions avec les autres êtres vivants »

**Lætitia Vassieux**  
Promotion Santé

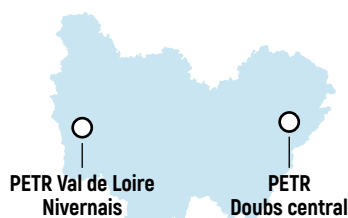
- Améliorer la qualité de l'air bénéficie autant aux êtres humains qu'à la faune et la flore.

L'urbanisme favorable à la santé permet également de s'adapter au changement climatique, notamment lorsque des solutions fondées sur la nature sont employées (sols perméables, renaturation de cours d'eau, végétalisation), ce qui limite les risques pour les populations tout en renforçant la résilience des milieux naturels.

Alterre Bourgogne-Franche-Comté, avec le soutien de la DREAL, a expérimenté cette approche sur deux territoires volontaires de la région avec une attention particulière portée à l'urbanisme favorable à la santé et à l'adaptation aux changements climatiques en s'appuyant sur l'approche transversale portée par l'agence.

# Construire des territoires tournés vers **la santé de tous**

Cette approche pense les choix d'aménagement et d'urbanisme comme facteurs clés du bien-être, de la santé, de l'environnement et du climat.



## GUIDER POUR AGIR : UN TRAVAIL COLLABORATIF À DESTINATION DES ÉLUS



À retrouver sur [www.doubscentral.org](http://www.doubscentral.org)

En 2026, les 139 communes du PETR du Doubs central disposeront d'un guide méthodologique dédié à la démarche d'urbanisme favorable à la santé, dans l'intérêt de plus de 38 000 habitants et de leur écosystème.

Cette démarche est née du constat que les maîtres d'ouvrage ont besoin d'outils d'aide à la décision pour mener des projets d'urbanisme favorable à la santé. En effet, le PETR est régulièrement sollicité par des collectivités en recherche d'éléments pour les guider sur les choix d'aménagement, la végétalisation, les mobilités douces...

Cour de l'école maternelle "Monts et Vallées" à Baume-les-Dames (Doubs).



En septembre 2024, le PETR a organisé une première rencontre réunissant une quinzaine de partenaires dans les domaines de l'environnement, de la santé et de l'aménagement, afin de croiser les regards et de faire émerger un travail collaboratif à destination des élus.

Ces partenaires ont ensuite imaginé et coécrit un guide de 24 pages qui se destine aussi bien aux élus en place qu'aux maires qui entreront en fonction en mars 2026.

Le guide définira le concept d'UFS, vulgarisera la démarche, apportera des témoignages concrets d'élus locaux ayant mis en place des actions mais retranscrira également le point de vue des bénéficiaires sur les aménagements réalisés. Au fil des pages, le lecteur pourra mieux appréhender le principe d'UFS mais aussi disposer de recommandations et points de vigilance, d'outils et de contacts pour mettre en œuvre sa propre démarche et passer à l'action.

Le guide du PETR du Doubs central s'articule autour de 3 volets :

- végétaliser durablement les espaces publics,
- privilégier et sécuriser les mobilités douces,
- créer des espaces de rencontre.

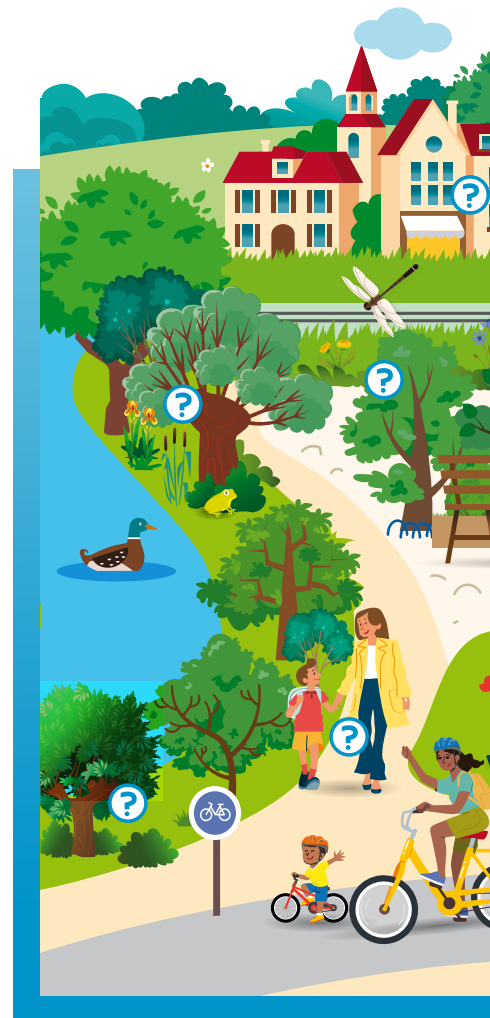
Dans chacun de ces volets, l'impact sur les 15 déterminants de santé est mis en avant, qu'il s'agisse de la qualité de l'air et de l'eau, de l'environnement sonore ou de la luminosité.

Pour illustrer des actions concrètes et des idées à reproduire, ce guide méthodologique sur l'UFS s'appuie sur de nombreux exemples :

- la Communauté de communes Doubs Beaumois, avec les projets du groupe scolaire Monts et vallées (à Baume-les-Dames) et la désimpermeabilisation de la cour d'école de Moncey ;
- le projet d'aménagement d'un espace public à Fourbanne (réhabilitation d'un terrain vague) ;
- L'Isle-sur-le-Doubs, avec ses projets de pôle sportif (lieu sportif et de cohésion sociale), du relais du Petit Doubs (halte cyclotourisme

### DÉFINITION

Les **déterminants de la santé** sont les facteurs environnementaux qui déterminent l'état de santé d'un individu.



Potager pédagogique dans la cour d'école de Moncey (Doubs).

multi-usages), de la Passerelle Mirador et de la rénovation du quartier Magny-Bourlier (en lien avec l'accessibilité et les mobilités douces) ;

- le projet de rénovation du groupe scolaire de Rougemont ;
- en dehors du territoire du Doubs central, l'exemple de Lons-le-Saunier (Jura) a également été mis en avant pour sa vision de la ville nature.

Disponible dès 2026 (fin 2025 pour la version numérique), le guide continuera à vivre et sera enrichi au fil du temps par des fiches actions et des retours d'expériences d'aménagements durables favorables à la santé.



15 déterminants de santé liés à l'urbanisme sont représentés dans cette image. Saurez-vous les retrouver ?

- |  |                                |
|--|--------------------------------|
| ACCÈS AUX SERVICES ET AUX ÉQUIPEMENTS          | INTERACTIONS SOCIALES          |
| ACTIVITÉ PHYSIQUE                              | LUMINOSITÉ                     |
| ADAPTATION AUX ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES EXTRÊMES | QUALITÉ DE L'AIR               |
| ALIMENTATION                                   | QUALITÉ DU BÂTI                |
| BIODIVERSITÉ                                   | QUALITÉ ET RÉGULATION DE L'EAU |
| BRUIT  | QUALITÉ DES SOLS               |
| GESTION DES DÉCHETS                            | SÉCURITÉ                       |
|  | TEMPÉRATURE                    |



Retrouvez la solution dans la version augmentée.

## PENSER CONJOINTEMENT SANTÉ ET ENVIRONNEMENT DANS CHAQUE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

Le Pays Val de Loire Nivernais, réunissant 110 communes réparties dans six intercommunalités a mobilisé les élus autour d'une ambition commune : allier santé et environnement dans chaque projet local. Plusieurs réunions d'information, ateliers et balades sensibles (avec l'URCPIE, Terragilis, le CAUE 58 et Promotion santé) ont permis de présenter cette approche, illustrée par des exemples concrets tels que la végétalisation des cours d'école ou la mise en place de composteurs partagés...

Une trentaine d'élus ainsi sensibilisés lors de ces échanges, ainsi que les membres de la commission revitalisation des centres-bourgs se sont saisis du sujet. Leur objectif ? Identifier et analyser les futurs projets locaux susceptibles de combiner ces deux enjeux majeurs.

Pour ancrer cette démarche dans les réalités territoriales, le PETR a lancé un appel à manifestation d'intérêt. Les projets retenus devaient répondre à un ou plusieurs axes, à savoir : une concertation citoyenne en amont du projet, la réalisation de travaux concrets ou encore une animation autour des aménagements pour favoriser leur appropriation par les habitants. Six communes candidates ont soumis un projet :

- Decize : végétalisation du cœur de ville et amélioration de la signalétique piétonne pour promouvoir la marche ;
- Cosne-Cours-sur-Loire : réhabilitation d'un parc en quartier prioritaire pour en faire un espace plus attractif et promouvoir les mobilités ;
- Dompierre-sur-Nièvre : installation de mobilier urbain et de jeux en centre-bourg pour lutter contre l'isolement et renforcer la convivialité et la mobilité ; arbres et désimperméabilisation pour amener de la fraîcheur ;
- Pouilly-sur-Loire : création de zones de socialisation et réalisation d'une fresque sur la biodiversité pour un lieu apaisant, axé sur la santé mentale ;

Aménagement d'un espace de convivialité à Pouilly-sur-Loire (Nièvre), qui sera agrémenté d'une fresque sur la biodiversité.



### POUR SE FORMER

Urbanisme favorable à la santé et évaluation d'impact en santé (ARS de Bourgogne-Franche-Comté, ORS Bourgogne-Franche-Comté, 2024) : [www.agir-bfc.fr](http://www.agir-bfc.fr)

- Magny-Cours : aménagement d'un circuit de randonnée sur la thématique de l'alimentation saine reliant le centre-bourg aux hameaux voisins ;
- La Charité-sur-Loire : mise en place d'une signalétique et d'un parcours sportif pour encourager les mobilités douces et actives dans la rue et les écoles.

Ces projets, tous financés, ont été présentés fin novembre 2025 aux autres communes. Ils marquent le début d'une dynamique qui devrait inspirer de nouvelles initiatives à l'échelle du territoire.

« Sensibilisés par un chargé de mission de l'ARS spécialisé en UFS, nous avons voulu acculturer les élus pour qu'ils l'intègrent à leurs réflexions quand ils conçoivent les aménagements urbains. Cet appel a servi à planter une graine. »

**Audrey Javier**

Cheffe de projet santé au Pays Val de Loire Nivernais



© Mairie de Pouilly-sur-Loire

# IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR NOTRE SANTÉ

Canicules et inondations, explosion des allergies, nouvelles maladies... Les effets du changement climatique sur notre santé se multiplient et s'intensifient. Les risques liés à la chaleur, en particulier, sont devenus une menace majeure pour la santé publique, y compris en Bourgogne-Franche-Comté, dans les zones urbaines comme rurales.



**RETROUVEZ TOUS LES CHIFFRES CLÉS DANS REPÈRES FLASH N°94 :**  
<https://www.alterrebourgognefranchecomte.org/reperes-94-enrichi>

## LES CHIFFRES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**1 821 décès** attribuables à la chaleur depuis 2017 (201 décès en 2024), dont 35 % durant les canicules.

**3 fois plus de nuits tropicales** ( $T^{\circ}$  nocturne  $\geq 20^{\circ}\text{C}$ ) entre 1991-2024 par rapport à 1961-1990.

**87 % des passages aux urgences pour "iCanicule"** concernent des cas de déshydratation et/ou d'hyponatrémie, en 2024.



**3°C :** différence en moyenne entre les îlots de chaleur urbains de Dijon et l'extérieur du centre-ville sur les 54 jours de vague de chaleur entre 2022 et 2024. La différence maximale atteint 5°C.

## ET SI LES ENFANTS NOUS AIDAIENT À RÉAMÉNAGER NOS VILLES ?

La place de l'enfant dans la ville, son bien-être, ses déplacements... sont des questions directement interrogées par l'urbanisme favorable à la santé. Or, réfléchir à une cité accessible et inclusive pour les plus jeunes, c'est finalement imaginer une ville où les aménagements bénéficient à tous·tes les habitant·e·s. **Sylvain Wagnon**, Professeur des universités en sciences de l'éducation à l'Université de Montpellier, nous en détaille les grands principes.

### D'où vient l'approche de "ville à hauteur d'enfants" ?

Il est de plus en plus rare de voir des enfants se promener seuls dans l'espace public en raison d'un urbanisme peu adapté à leurs besoins. Leur absence, voire leur rejet de certains espaces, est une réalité désormais reconnue. Cette évolution s'explique autant par la transformation des mobilités, la place dominante de l'automobile, que par l'augmentation des inquiétudes parentales.

L'idée d'une ville pensée « à hauteur d'enfants » représente donc une perspective radicalement différente. Elle propose de repenser l'aménagement urbain en intégrant les besoins éducatifs, sociaux, écologiques et citoyens des enfants, afin

de répondre aux grands défis contemporains que sont la mobilité, la sécurité, l'inclusion et le vivre-ensemble. Cette ambition, partagée par un nombre croissant de métropoles et de collectivités locales, vise à replacer les enfants au cœur des politiques urbaines. Elle constitue également un levier pour une gouvernance éducative renouvelée, reliant école, collectivités et familles autour d'un objectif commun : créer une ville durable et inclusive.

### Pourriez-vous définir cette approche ?

Définir la ville à hauteur d'enfants implique de considérer leurs besoins, leurs perspectives et leurs expériences dans la conception, la planification et la gestion des espaces urbains. Il s'agit d'une approche éducative globale qui dépasse

l'opposition entre scolaire et non scolaire pour considérer l'enfant dans toutes ses dimensions de mobilité, d'autonomie, de sécurité, de citoyenneté, de bien-être et d'apprentissages informels.

L'accessibilité nécessite une signalétique adaptée à leur taille et à leur âge. Les espaces verts doivent être répartis de manière équitable pour éviter les enclavements. La mobilité est un enjeu majeur : trottoirs larges, rues apaisées, parvis scolaires repensés, pistes cyclables protégées et transports accessibles constituent les piliers d'une ville permettant une autonomie progressive des enfants.

Enfin, une véritable politique "à hauteur d'enfants" implique la participation active des enfants eux-mêmes. Leur parole doit être prise en compte dans les décisions d'aménagement, comme le montrent les expériences des villes membres du réseau international de Francesco Tonucci ou celles engagées dans les démarches Unicef "Villes amies des enfants".



**À RETROUVER SUR THECONVERSATION.COM :**  
<https://theconversation.com/la-place-des-enfants-en-ville-quels-enjeux-publics-226056>



La Bourdonnerie - 2 allée Pierre Lacroute - 21000 Dijon  
Tél. : 03 80 68 44 30 - Courriel : [contact@alterrebfc.org](mailto:contact@alterrebfc.org)

[www.alterrebourgognefranchecomte.org](http://www.alterrebourgognefranchecomte.org)

AlterreBFC alterrebfc

**Remerciements :** Laetitia Vassieux (Promotion Santé), Béatrice Ferniot et Gwendoline Pechon (PETR Doubs central), Audrey Javier (PETR Val de Loire niervais), Sylvain Wagnon (Université de Montpellier).

Les sources des chiffres clés sont consultables en ligne sur la version augmentée du Repères Flash.

Directeur de la publication : Jean-Marc Réty

Rédaction et relecture : Camille Buyck, Antoine Lagneau, Perrine Lair, Fabienne Lapiche-Jaouen, Manon Namèche

Graphisme, mise en page : Fuglane

Illustration pages 2-3 : Tout feu, tout flamme

Impression : S2E Impressions



Imprimé suivant les normes Imprim'Vert, sur un papier certifié FSC 100 % recyclé

ISSN 1957-1798  
Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2025

AVEC LE SOUTIEN DE



**EN SAVOIR PLUS** Une version augmentée du Repères flash est à votre disposition sur le site Internet d'Alterre.

